

jamais eu l'effet que vous lui attribuez ; comparez comme pays manufacturier, l'Angleterre qui appartient toute entière aux seigneurs et la France où ils n'ont pas un pouce de terre ; l'État de New-York qu'ils possèdent en grande partie et la Suisse.

« Le reproche fait à la tenure seigneuriale, de retarder les progrès de l'industrie n'est pas plus fondé que celui de mettre obstacle à l'avancement du pays et à la prospérité des citoyens. Elle a fait jus qu'ici du bien parmi nous et elle en fait encore quoique nous le nous . . . »

Après cela, que certains seigneurs aient abusé de leurs droits, cela se peut ; que certains points de la tenure fussent être modifiés, cela se peut encore et nous ne croyons pas que les seigneurs s'y opposent si on les rémunère autant qu'ils le sont aujourd'hui et qu'il est juste qu'ils le soient.

La sagesse consiste à amender ce que les choses ont de moins bon et à profiter de ce qu'elles ont de bon. Modifiez donc si c'est nécessaire ; mais modifier n'est pas détruire et tuer un malade pour le guérir est un remède trop violent. . . »

L'orateur continuait, mais un petit jeune homme qui avait une *impériale* et des lunettes et qui avait interrompu plusieurs fois, s'étant mis à crier : *A bas les écrivains de la civilisation !* la foule s'émut et le grand homme, je ne sais si c'était une écrevisse, jugea prudent de reculer et de disparaître.

Voilà comment j'ai appris ce que c'est que la tenure seigneuriale.

C'est ainsi que termina notre confrère, et je vous dirai que je suis maintenant tout à fait de l'avis de son orateur sans me croire pour cela une *écrevisse*.

Un incendie terrible a éclaté samedi P. M. à Montréal, dans Griffintown. Deux cents bâtimens de toutes sortes ont été consumés, entre autres l'église épiscopale dite de Ste. Anne. Plusieurs personnes ont perdu la vie.

Allons ! voilà encore ce diable de trésorer avec des chiffons et des chiffres ! Ma foi arrangez-vous ! voilà déjà deux fois que je prends la plume pour vous, je ne parle plus aux murs !

Messieurs, puisqu'Apicrus ne veut pas se charger de notre réclamation, je la ferai moi-même et j'espère que pour le punir de sa désobéissance vous démentirez l'injurieux synonyme qu'il vous *ad'itue*.

Sans autre préambule, je viens demander à ceux qui nous doivent de solder leurs comptes, et l'on nous rendra témoignage que ce n'est pas *taquinerie*.

Notre intention en achetant une imprimerie était de publier un petit journal

d'imprimer pour les écoliers exclusivement. Nous n'avons pas dérogé à notre but, car nous n'avons publié les cantiques en nombre assez considérable que pour les donner à meilleur marché aux écoliers nous n'avons pas dérogé à notre but, jusqu'à ce que nous trouvant dans l'impossibilité de payer ceux à qui nous devons, faute d'être payé de ceux qui nous doivent, nous avons accepté le don généreux que M. Mailloux nous a fait d'un petit ouvrage qui a pour titre : *La croix présentée aux membres de la société de tempérance*, et que nous allons bientôt livrer au public.

Que nous devons ce n'est pas étonnant puisque notre établissement n'étant fondé qu'avec un capital de £40 et que nous avons été obligés d'en payer £30 tout d'abord, notre presse seule. Nous devons, et à certaines personnes depuis plus d'un an, cependant si tous nos débiteurs nous payaient, nous pourrions acquitter toutes nos dettes.

Le retour de nos crédits est encore plus urgent aujourd'hui que les grands congès à Maizerets enlèvent à la composition de *l'Abeille* une partie du travail de nos confrères et que l'ouvrage que nous allons publier a nécessité de nouveaux achats et le travail de plusieurs hommes : car nous avons adopté pour nous guérir les remèdes homéopathiques, nous nous endettons pour payer nos dettes. Nous espérons que l'on comprendra nos raisons et qu'on s'empressera de répondre efficacement à notre demande.

#### PARLEMENT PROVINCIAL.

Un comité a été nommé pour s'enquérir des réductions qui pourraient être faites dans les salaires des officiers et employés et dans les dépenses du gouvernement sans préjudice pour le service public. Ce comité proposera de réduire de moitié les émoluments de l'orateur et de fixer à 10s par jour la contribution à laquelle les représentans auront droit pendant les 90 premiers jours d'une session seulement.

Les bills pour réduire le taux de certaines pièces d'argent et faciliter la réciprocité entre le Canada et autres provinces de l'Amérique du Nord, ont subi leur troisième lecture.

La chambre a négative l'introduction des bills de M. Boulton de Norfolk pour changer le mode de représentation de la province, lui octroyer, avec l'approbation de sa majesté, la constitution politique qui lui conviendra le mieux.

Il a été décidé qu'il n'y aurait plus désormais qu'une seule bibliothèque parlementaire, commune aux deux chambres.

Deux comités, nommés l'un par l'assemblée, l'autre par le conseil législatif, ont été adjoints à l'orateur pour l'aider à

former la nouvelle bibliothèque.

Le bill de Mr. Boulton pour fixer le temps et le lieu de la réunion du parlement a été, sur une décision de l'orateur confirmée par la chambre, rejeté à la seconde lecture comme ne pouvant être discuté.

Les bills pour étendre les privilèges accordés par actes provinciaux aux vaisseaux marchands étrangers, et amendement la loi du libelle et de la diffamation, ont passé.

À dates différentes, l'admission d'un projet de loi de M. Smith par lequel les sièges des membres qui ne paieraient pas leurs dettes seraient déclarés vacants et d'un amendement de sir Allan McNab au bill d'indemnité, a été négative par l'assemblée.

Nous rectifions avec plaisir ce passage de *l'Abeille* du 23 Mai ou en rapportant ce que nous avons entendu au sujet des émeutes de St Grégoire, nous disons que les émeutiers ont été exaspérés par le fait d'un pauvre homme qui, dit-on, a été obligé de vendre sa dernière vache pour payer sa contribution. Cette assertion est positivement fautive.

Vendredi, 7 juin, le gouverneur général et les chambres ont assisté à l'ouverture du canal Welland. Le district de Niagara leur a donné un grand dîner. Après avoir visité la chute vendredi soir, ils sont revenus à Toronto dans la journée de samedi.

#### ERRATA.

Industrie Canadienne.

#### ARTICLE I.

13ème alinéa. Au lieu de *projet*, lisez *profits*.

#### ARTICLE II.

3ème alinéa. Au lieu de *trois fonderies*, lisez *six fonderies*.

#### ARTICLE III.

4ème. do do *est fournie*, lisez *qui est fournie*.

7ème. do do *trois autres fonderies*, ajoutez dans les environs du marché *St. Paul*.

11ème. do do *ainsi que l'excellence* lisez *quoique l'excellence*.

3ème page, 21e colonne. 3ème alinéa, 13ème ligne : "un mord" lisez : un mort

3ème page, 4ème colonne, 4ème alinéa : "irrégieux" lisez : irreligieux

3ème page, 1ère colonne, 4ième alinéa, 8ème ligne : "une rentes" lisez : une rente

3ème page, 2de colonne, 2d alinéa, 9ème ligne : une énumération" lisez : une rénumération

3ème page, 2de colonne, 4e alinéa, 4e ligne : "veillard" lisez : vieillard 14ème ligne : "guerre" lisez : guere.